



Déclarations et Discours

N° 82/32

LE CANADA ET LA FRANCOPHONIE

Allocution du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, devant l'Agence de coopération culturelle et technique, Paris, le 10 novembre 1982.

Depuis plus d'un demi siècle, des femmes et des hommes de bonne volonté entretiennent au sein de nos peuples respectifs, un rêve généreux : celui d'une action commune de tous les pays francophones du monde au service de la paix et du mieux-être. Ils rêvent d'une coopération privilégiée entre tous les groupes humains de la planète qui possèdent le français comme moyen de communication. Ils rêvent d'un rapprochement fondé sur cette parenté linguistique, facilité par elle, et orienté vers des objectifs de développement et de progrès humain.

Heureusement pour nous, ils ne se sont pas contentés d'en rêver. Il s'est trouvé parmi eux des gens doués pour l'action qui ont su, au cours des ans, faire partager cette noble ambition par un nombre croissant de leurs contemporains.

L'Agence de coopération culturelle et technique, qui nous réunit aujourd'hui, est la plus récente incarnation de cette même idée, idée connue désormais sous le nom de Francophonie internationale, et dont l'Agence constitue l'un des éléments essentiels.

Si j'ai accepté avec empressement votre invitation, c'est que la langue française, parlée chez nous par quelque six millions de nos concitoyens, sur la presque totalité de notre territoire, fait partie intégrante de la réalité canadienne. C'est aussi parce que l'Agence, au plan international, est un instrument majeur de la politique francophone du Canada.

Je veux donc réfléchir avec vous sur le thème général de la francophonie internationale, sur sa nature, sa mission et ses dimensions, sur le travail entrepris et la tâche qui reste à accomplir. Puis, dans un second temps, je voudrais vous dire comment, nous Canadiens, concevons le rôle dévolu à l'Agence dans la réalisation de ce grand projet qui nous tient à cœur.

La Francophonie internationale

Lors de votre première conférence ordinaire, tenue au Canada en 1971, je déclarais à la séance d'ouverture, pour dissiper toute équivoque : « La francophonie n'est pas un souvenir ; c'est un avenir. » Je me place aujourd'hui dans la même perspective. Les pionniers de notre grand projet n'étaient pas des nostalgiques mais des visionnaires. Nous les trahirions grandement si nous nous attardions sur le passé, pour le condamner ou pour le regretter.

Mais la trahison serait plus grave encore si nous allions réduire les dimensions d'un projet, qui embrassait, dès ses origines, toutes les communautés francophones à

travers le monde et tous les pays qui les abritent, sans égard au fait que ces derniers soient entièrement ou partiellement de langue française, pourvu que cette langue y joue un rôle important. En cette matière, nous sommes près du but. Malgré quelques insuccès dans notre effort de ralliement, en dépit de circonstances défavorables et de perceptions erronées qui empêchent encore certains pays francophones de se joindre à nous, l'objectif initial d'universalité doit rester le nôtre.

Unité et diversité

De même, nous serons fidèles aux concepts d'unité et de diversité qui inspirent depuis toujours les artisans du projet. Car ces idées correspondent à deux réalités fondamentales : d'une part la communauté de langue et d'autre part l'extrême diversité qui caractérise l'ensemble des pays francophones. La francophonie internationale transcende les barrières régionales, idéologiques, ethniques, religieuses, culturelles, économiques ; elle est répartie sur plusieurs continents ; elle ne coïncide avec aucun des regroupements d'États qui marquent si fortement, aujourd'hui, la scène internationale. Il n'est pas question de nous en plaindre, ni d'agir comme si ces différences n'existaient pas entre nous, ni encore moins de nous lancer dans je ne sais quelle absurde entreprise d'uniformisation. Tout au contraire, nous sommes conscients de la richesse que recèle cette diversité. Nous y voyons un défi que nous acceptons avec enthousiasme, persuadés qu'en travaillant à le relever, nous libérerons des énergies précieuses, aujourd'hui prisonnières de l'ignorance et de la méfiance, et nous mettrons au jour des trésors insoupçonnés.

Notre ambition, c'est d'instaurer un libre dialogue entre des partenaires très différents les uns des autres mais tous égaux en droit ; c'est d'établir des échanges directs, sans intermédiaire (surtout pas celui d'un interprète), entre non-alignés et membres d'alliances diverses, entre ex-colonisateurs et ex-colonisés, entre représentants des cultures les plus diverses nées à des siècles de distance les unes des autres, entre nations d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie, entre adhérents à la Ligue arabe et membres de l'Alliance atlantique, entre pays en développement et pays industriels.

Cette ambition, dans le monde divisé qui est le nôtre, suffirait seule à mobiliser les rassembleurs que nous voulons être. Rien de ce qui concourt à l'unité, rien de ce qui jette des ponts entre les peuples ne peut nous être indifférent. Or la communauté francophone, malgré la longue route qui reste à parcourir, constitue déjà un lieu unique, éminemment favorable au rapprochement que nous souhaitons tous et aux concertations indispensables à l'harmonie entre nations. Fondée sur les affinités naturelles indéniables, sur le respect mutuel et la négociation, elle ne fait pas figure d'intruse au milieu des institutions qui l'ont précédée. Elle tient à la fois des organisations régionales et de l'ONU mais ne fait double emploi avec aucune.

Comme tous ces autres groupes que je viens d'évoquer, elle doit également faire face au monde tel qu'il est, sans éluder aucun des problèmes qu'il nous pose.

**Francophonie
et axe
Nord-Sud**

Les rapports entre pays francophones s'inscrivent inévitablement dans l'axe Nord-Sud. S'il existe entre nous une solidarité naturelle, et nous croyons qu'elle existe, elle doit se traduire par un effort soutenu en faveur des plus démunis et par une action commune au service d'un ordre économique international plus équitable et plus humain. Il n'y a pas de solidarité sans entraide ni de fraternité sans désir d'amenuiser les inégalités qui nous divisent. Négliger ces aspects capitaux de la réalité contemporaine, ce serait vider de toute signification l'idée même de francophonie internationale.

Certains jugeront imprudente une telle affirmation, en songeant à la crise économique actuelle qui aggrave les difficultés des pays économiquement faibles et gêne de plus en plus les pays industrialisés dans leur effort de coopération internationale. Mais la crise n'est pas une excuse à l'inaction. Elle souligne au contraire l'interdépendance qui nous lie et l'urgente nécessité d'un effort commun, puisqu'elle met en évidence l'impuissance du Nord comme du Sud à vaincre seul, séparément l'un de l'autre, la stagnation économique qui les accable tous deux.

**Aborder les
questions au
plus haut
niveau**

Enfin, au sein de la francophonie dont nous rêvons, toutes les grandes questions internationales devraient être abordées, au plus haut niveau. À cette condition seulement la communauté que nous sommes pourra-t-elle un jour apporter sa pleine contribution, originale et importante, à la solution des problèmes du monde, qu'il s'agisse de guerre ou de paix, de rapports Est-Ouest ou Nord-Sud, de crises passagères ou de planification à long terme, de sécurité collective ou de désarmement.

Ici encore, nous ne saurions borner notre ambition ni limiter notre action à quelques secteurs arbitrairement choisis. Pour le moment, nous prenons en patience les limitations que la réalité nous impose, mais nous continuons de penser que des consultations multilatérales régulières, ouvertes à tous les pays souverains de la francophonie et embrassant l'ensemble des problèmes internationaux, apparaîtront bientôt comme l'accomplissement politique nécessaire de notre entreprise commune.

Nous aurons beau regrouper nos artistes, nos techniciens, nos universitaires et nos hommes de sciences, tant que nous n'aurons pas réuni au sommet les leaders politiques des pays francophones, notre projet d'une véritable francophonie internationale demeurera tronqué. Il lui manquera un lieu où puissent se recouper les diverses perspectives et un foyer d'où puisse irradier la volonté politique commune des pays participants. Et l'on continuera de se plaindre du manque de leadership politique parce qu'on aura été incapable de créer l'organe qui lui permette de se définir et de s'exprimer.

Vouloir ainsi une francophonie pleinement constituée et qui pèse de tout son poids sur la scène mondiale, est-ce rêver trop grand ? Je ne le crois pas. C'est en tous cas rêver dans la ligne tracée par les Senghor et les Bourguiba. C'est répondre aussi à l'invitation récente du président Mitterrand qui déclarait au Rwanda : « Présentez-moi, si vous voulez me faire plaisir, comme un artisan de la francophonie. »

Réalisations

Mais passons maintenant, si vous le voulez bien, de la spéculation sur l'avenir à la réalité présente, du projet grandiose à certaines réalisations bien concrètes qui ont déjà vu le jour. L'Agence, dans le domaine à la fois vaste et précis que ses fondateurs lui ont assigné, est à l'œuvre depuis douze ans. Je voudrais d'abord mesurer le chemin parcouru et féliciter tous ceux qui ont contribué à l'œuvre importante de coopération culturelle et technique, accomplie au cours de ces douze années. Dans l'action, il n'est pas facile, j'en sais quelque chose, de juger froidement les succès et les échecs, les progrès et les reculs. Obsédé par l'objectif à atteindre, qui semble fuir toujours plus loin devant soi, on risque de tenir pour peu de chose ce qu'on parvient à réaliser et pour insurmontables les obstacles qui se multiplient à mesure qu'on avance.

Vue de l'extérieur, il est clair cependant que l'Agence a parcouru un chemin considérable. Elle est devenue un lieu important de rencontre et de réflexion. Elle a mis en route des initiatives nombreuses. Elle a mené, à plusieurs reprises, des actions d'urgence, par exemple dans le domaine de l'enseignement, auprès de pays en mauvaise posture. Elle a noué des milliers de liens entre la jeunesse de ses pays membres, et contribué à leur formation. Elle a engagé des centaines de jeunes et de moins jeunes dans des entreprises concrètes de coopération internationale. Elle existe, elle vit, elle agit. Elle s'interroge aussi sur elle-même et sur son rôle, ce qui est un signe de santé et constitue la meilleure protection contre l'inertie.

L'Agence est-elle contestée ? Sans doute. Mais quel organisme international échappe aujourd'hui au scepticisme du monde fébrile qui est le nôtre ? Signe du temps, toutes les institutions multilatérales font l'objet de plus vives critiques. C'est peut-être, paradoxalement, que leur nécessité n'a jamais été plus évidente et qu'on attend d'elles d'impossibles miracles.

Aux interrogations normales de l'Agence après dix années au cœur de l'action, tous ses États membres et ses gouvernements participants ou associés ont le devoir de répondre. Je m'efforcerai de le faire ici en toute modestie et en toute amitié.

Rôle de l'Agence

Sur son rôle, d'abord, je formulerai quelques observations qui, j'espère, seront utiles. Parlerai-je du débat dont les échos nous parviennent, entre certains qui voudraient mettre tout l'accent sur le culturel et d'autres qui escamotent la culture au profit de l'aspect technique ? Non. Car à mon sens, il s'agit là d'un faux problème. Depuis les tout débuts de l'Agence, nous avons toujours tenu ces deux fonctions pour complémentaires et je récuse pour ma part toute opposition entre l'une et l'autre. Je trouve même byzantine la question de savoir quelle moitié de ce double mandat doit l'emporter sur l'autre. Il est évident qu'au niveau de l'action, aucune entreprise culturelle n'est aujourd'hui concevable, hors d'un contexte technique qui la soutienne et l'appuie. De même, toute action dans le domaine technique, coupée de son inspiration culturelle, serait vide de sens.

La Conférence de Cotonou, tenue sous les auspices de l'Agence, du 28 au 30 octobre 1981, et celle que l'Unesco tenait l'été dernier au Mexique, ont toutes deux conclu que la culture constitue une dimension fondamentale du processus de développement. On y a même émis l'hypothèse que « l'identité culturelle constitue peut-être le moteur, la principale force mobilisatrice » de toutes les initiatives, au sein des sociétés humaines. On ne saurait lier plus intimement le culturel au technique.

Cela dit, sur quels objectifs croyons-nous que l'Agence doive axer son action, au cours des années qui viennent ?

Animation culturelle

Il en est un qui s'impose de lui-même et que l'Agence poursuit déjà : c'est l'animation culturelle. Entendons-nous bien : vu l'extrême diversité du milieu francophone international, il s'agit de promouvoir toutes les cultures qui y coexistent, soit qu'elles s'expriment spontanément en français, soit qu'elles trouvent leur expression dans des langues nationales différentes.

Instrument précieux, la langue internationale qui nous est commune est à la fois si riche, si souple et si précise, qu'elle permet d'envisager tous les échanges inter-culturels, qu'il s'agisse de littérature, de sciences ou de philosophie. Elle nous permet aussi d'espérer le jour où tous les francophones du monde auront conscience d'appartenir, non pas à un seul peuple ou un seul pays mais à un vaste ensemble prestigieux, à une communauté fraternelle dont ils partageront les richesses.

Il est évident que nos communautés francophones, dont plusieurs vivent encore dans un relatif isolement, ont un pressant besoin de communiquer entre elles, de rompre leur solitude, de mettre en commun leurs richesses, de recevoir et de donner. Il est non moins certain que tout progrès culturel se nourrit de contacts et de comparaisons, de confrontations aussi. Il est enfin acquis que la libre circulation des idées, des biens culturels, des personnes, artistes et scientifiques, est la condition essentielle de toute action féconde.

C'est dans cet esprit que le Canada est prêt à mettre à la disposition des autres partenaires de la francophonie le savoir, l'expérience et les ressources techniques considérables qu'il a acquis de par sa vocation de pays bilingue. Soucieux de servir avec justice sa population francophone au Québec et hors Québec, et désireux de marier harmonieusement culture nord-américaine et langue française, le Canada a conscience d'être dans une situation privilégiée pour aider d'autres pays à adapter la langue française à leur réalité multiculturelle. Mais il revient à l'Agence de définir en ce domaine une démarche originale adaptée à la francophonie.

Une telle démarche ne s'élabore pas en un jour. C'est une œuvre de longue patience et de profonde réflexion. Elle ne s'improvise pas. Elle suppose des consultations étendues, une soigneuse identification des besoins à satisfaire, un ordre de priorités, un choix de cibles peu nombreuses mais qu'on puisse atteindre à coup sûr avec les

moyens dont on dispose. Il ne servirait à rien de lancer vers tous les azimuts des actions trop nombreuses. Mais c'est malheureusement le danger qui menace toutes les entreprises culturelles, étant donné l'étendue vertigineuse du domaine où elles se développent.

**Lutte contre
le sous-
développement**

Le second objectif auquel je songe se situe dans l'aire immense de la lutte contre le sous-développement sous toutes ses formes, y compris le sous-développement culturel. Ce champ d'action est si vaste, les besoins y sont tels que l'Agence n'éprouvera aucune difficulté à s'y trouver une place, pourvu que soit défini d'avance, avec le plus grand soin, le rôle qu'elle peut y jouer.

Dans l'état actuel des choses et pour longtemps encore, il est évident que l'Agence ne pourra pas rivaliser, par l'importance des moyens engagés, avec les grands organismes déjà à l'œuvre au sein de la communauté internationale. Elle pourrait cependant, et c'est le défi que je lui propose, concurrencer n'importe lequel d'entre eux par la qualité, l'efficacité et l'adaptation exemplaire de son action à des besoins précis.

Compenser la modestie des ressources par l'imagination, l'innovation et le travail soigné, telle me paraît être la voie qui s'impose. Ce n'est pas une voie facile mais elle a le grand mérite d'être à notre portée.

**Comité de
sages**

Dans cette perspective, l'idée d'un comité de sages, dont nous nous sommes entretenus lors de la visite de votre secrétaire général au Canada, me paraît éminemment opportune. Au terme de sa première décennie, l'Agence se préoccupe à bon escient de trouver son second souffle, de jeter un regard au-delà de son action quotidienne, de regrouper ses forces pour une nouvelle étape. La réflexion de quelques personnes désignées à cette fin, leurs études et leurs recommandations pourraient être extrêmement utiles.

Si vous me permettez de penser tout haut sans engager qui que ce soit pour autant, il me semble que le Comité des sages devrait regrouper tout au plus cinq personnalités de premier plan dont l'attachement à la francophonie aurait été démontré d'emblée par des états de services éminents dans les hauts conseils de leur pays respectif aussi bien que sur la scène internationale. Leur tâche la plus immédiate serait sans doute de réfléchir sur les moyens de donner à l'Agence les conditions de son plein épanouissement. Mais il serait opportun, me semble-t-il, de les inviter à élargir leurs réflexions à la francophonie internationale comme telle, afin de mieux y situer le rôle de l'Agence. Un tel examen pourrait concourir puissamment à préciser les objectifs de l'Agence tout en contribuant à faire progresser la francophonie vers sa pleine dimension universelle.

Dans l'édifice francophone que nous voulons édifier, l'Agence de coopération culturelle et technique est une pierre d'attente. Il nous importe à tous qu'elle remplisse son rôle de façon exemplaire, que son action dans les domaines d'importance cruciale

qui sont les siens, inspire les architectes et les artisans des autres parties du chantier. Car c'est d'un vaste chantier qu'il s'agit. Et tous ceux qui l'animent doivent collectivement faire la preuve que les instigateurs de la francophonie ont eu raison de rêver grand.